

**MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT
DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX**

(Créée par Décret N° 77/193 du 23/06/77 Modifié et Complété par Décret N° 82/599 du 25/11/82)

B.P. 1248 YAOUNDE - TEL: 222.22.31.13 /222.22.21.02/222.23.13.23/ FAX: 222.23.31.90

Web: www.maetur-cameroun.com



La sécurité foncière
DAF/SDA/SMA/Bjb

COMMUNIQUE N° 2020/001/MAETUR

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 2019/005/CIPM/MAETUR du 10/10/2019.

Le Directeur de la MAETUR communique :

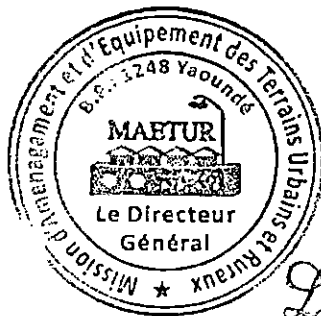
Les Entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 2019/005/CIPM/MAETUR du 10/10/2019, pour la mission triennale de gardiennage et de sécurisation des installations de la MAETUR, lot 01 : sites de Yaoundé ; lot 02 : sites de Douala (Opération 156) sont informées que ledit Appel d'Offres est déclaré infructueux.

Lesdites Entreprises sont priées de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

Louis Roger MANGA

Directeur Général de la MAETUR



Louis Roger Manga